



Actualités Presse - Commune de Coatréven Juin 2020

Coatréven

Le conseil municipal en bref

Délégations et commissions

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir afin d'élire les délégués aux syndicats intercommunaux, dont le RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), le Cla du Rudonou (contrat local d'animation), le Sivu sportif pour la gestion des terrains de football intercommunaux, aux organismes extérieurs. La commission d'appel d'offres, la commission communale des impôts directs et la commission de contrôle de la liste électorale ont été mises en place.

Indemnités des élus

Les élus ont également déterminé les indemnités de fonction du maire et des adjoints. Pour le maire, le taux de 32 % de l'indice brut terminal sera appliqué, soit un montant brut de 1 244 €. « La population est passée à 510 habitants, on change donc de strate et le taux maximal est de

Ouest-France
Mercredi 17 juin 2020

40,3 % », indique le maire.

L'indemnité des adjoints, Christian Huon et Franky Demeersseman, est fixée à 10,7 % du taux de l'indice brut terminal, soit 416 €.

Délégations du maire

Les dispositions du code des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences, notamment de prendre toute décision concernant les marchés de moins de 4 000 € ou de réaliser une ligne de trésorerie jusqu'à 100 000 €. Ces dispositions sont approuvées à l'unanimité.

Dossiers divers

Les repas chauds sont à nouveau servis aux deux services. Bibliothèque : Magalie le Boudec, conseillère municipale en sera la référente auprès des bénévoles.

ÉCOLE. Une résidence d'artistes pendant 5 semaines

Le projet On Air est en phase finale cette semaine à l'école de Coatréven. Les élèves de CM2 y participent. Dans le cadre d'un dispositif « Crédit en cours », Marie-Pierre Bernadac, la directrice de l'école, a postulé en juin 2019 auprès de l'Education Nationale pour participer au projet « On Air ». Une école a été retenue par département et celle de Coatréven a eu cette chance pour un projet sur le théâtre. D'autres thèmes étaient possibles, arts plastiques, chants, cirque, danse ou peinture.

Deux comédiennes

Le projet à Coatréven consiste en une résidence de deux artistes comédiennes qui se sont installées à l'école pendant 5 semaines avec deux objectifs, faire découvrir l'art du théâtre aux élèves et faire en sorte que les deux artistes puissent travailler sur un projet personnel de création.

Lison Rault et Barbara Atlan ont postulé auprès des ateliers Médicis qui gèrent le dispo-



La moitié des élèves en compagnie de la directrice de l'école et des deux comédiennes.

sitif. Elles ont suivi les cours à l'ENSAD, école nationale supérieure d'art dramatique à Montpellier. Elles font partie de la promo 2016 et travaillent sur un spectacle qu'elles vont monter avec trois autres comédiens. « Nous en sommes au début du projet, soulignent-elles. Nous travaillons sur « l'éloge du risque », un essai d'Anne Dufourmantelle. Nous nous

interrogeons sur la notion de risque et comment passer de la réalité à la fiction. »

Tout un travail en amont a été réalisé auprès des élèves, d'une habitante de Coatréven et auprès des élèves du lycée Savina, de Tréguier. À partir de leurs témoignages, les deux comédiennes ont écrit une fiction qui sera radiophonique exclusivement. Le texte est donc

inspiré de témoignages réels sur la vie, l'amour, les rêves, les bêtises, etc., un texte modifié depuis les événements sanitaires et qui a été soumis et appris par les enfants.

L'histoire raconte les péripéties d'enfants qui se retrouvent la nuit à l'école pour créer et participer à une radio pirate que seuls les enfants peuvent écouter...

Coatréven

Thibaut Le Goff , président du RPI du Rudonou



Thibaut Le Goff (au centre), nouveau président du syndicat du RPI du Rudonou entouré des membres du bureau et des délégués des communes. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Les nouveaux conseils municipaux ont désigné leurs délégués aux différents syndicats intercommunaux dont le syndicat du Regroupement pédagogique du Rudonou qui rassemble, depuis 1975, quatre communes, - Coatréven, Camlez, Kermaria-Sulard et Trézény -, pour la gestion des écoles réparties sur ce territoire.

Jeudi soir, les huit délégués ont désigné Thibaut Le Goff, conseiller de Kermaria-Sulard au poste de président. Il sera secondé par Francky Demeersseman, adjoint au maire de

Coatréven, premier vice-président et par Bernard Gautier, conseiller de Camlez, 2^e vice président.

Le poste de secrétaire, revient à Nathalie Bourvet, conseillère municipale à Trézény. La présidente sortante, Dominique Le Normand, a rappelé les grandes lignes de son mandat débuté en mars 2018 dont la création de l'école numérique rurale dans les trois écoles et l'ouverture du secrétariat du RPI 17 h par semaine à la mairie de Coatréven.